

GIRONDE

La section partenaire du déploiement des comités locaux école-entreprise

Dès mars 2017, des groupes de travail composés de responsables territoriaux de l'Afdet ont été créés afin de réfléchir sur des propositions d'accompagnement favorables à la mise en place à tous les niveaux (nationaux, académique et infra-académique) du partenariat entre l'école et l'entreprise, articulé autour d'instances de pilotage, de dialogue et d'opérationnalisation de cette relation. Les comités locaux école-entreprise (clés), les campus des métiers et des qualifications (CMQ), les conseillers entreprises pour l'école (CEE) ont été au cœur des réflexions de ces groupes dans un souci de complémentarité et d'efficacité.

Concernant les clés, des chartes ont été élaborées, au fil du temps, à l'initiative des acteurs académiques. Le groupe de travail constitué à l'Afdet s'est appuyé sur ces documents en regard des expériences accumulées et sur une enquête auprès des sections départementales et des comités régionaux de l'Afdet.

Au terme de nombreuses séances de travail échelonnées sur plusieurs semaines, le groupe a produit un document : « Projet de charte pour la mise en place des clés ».

Ce document finalisé a été proposé au conseil d'administration de l'Afdet en février 2019. Il a été communiqué au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Parallèlement à ces travaux, afin d'aider les présidents de sections de l'Afdet à se positionner vis-à-vis

des acteurs des clés, des fiches de procédures ont été produites pour appréhender une méthodologie favorable à la mise en œuvre de ces nouvelles structures et à l'installation de relations partenariales associant l'Afdet.

Désireux de recenser les sections départementales impliquées dans la mise en œuvre de cette circulaire sur leur académie, des fiches ont été adressées à tous les présidents de sections Afdet, de manière à pouvoir évaluer plus finement le niveau d'engagement entre l'autorité académique, gestionnaire du dossier et les référents Afdet sollicités (ou non) pour un partenariat.

L'analyse de ces fiches renseignées permettra d'identifier les

Un « Projet de charte pour la mise en place des clés » a été créé par un groupe de travail de l'Afdet à destination du ministère de l'EN

bonnes pratiques et si nécessaire, de les proposer aux sections en déficit de communication sur le sujet, voire aux instances académiques intéressées.

Les clés dans l'académie de Bordeaux

Il apparaît nécessaire de souligner un préalable d'importance concernant la qualité de la collaboration avec l'Afdet sur de nombreuses actions en territoire girondin, voire aquitain, avec les services du délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (dafpic), Thierry Kessenheimer, de son adjointe, Frédérique Colly, des ingénieurs pour l'école IPE, Gwénola Pasquiou, Caroline Valade et Dominique Tack.

Un peu d'histoire...

Les comités locaux école-entreprise (clés) ont été créés dans l'académie de Strasbourg en 1991 par le recteur Jean-Paul de Gaudemar. Ils se sont développés dans d'autres académies sous son impulsion : Toulouse en 1997 et Aix-Marseille en 2004.

Depuis, plusieurs académies ont créé des clés à partir :

- des recommandations du rapport Demontès* reprises par le Conseil national Éducation- Économie (Cnéé) qui, peu après sa création en 2015, propose « 23 mesures pour une nouvelle donne dans la relation école-entreprise » dont la recommandation « d'installer progressivement sur tous les territoires des clés », préconisant que 100 % des bassins d'emplois soient couverts par un clé d'ici 5 ans !

- de la circulaire n°2016-183 du 22 novembre 2016 du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui invite à leur généralisation sur l'ensemble du territoire national dès l'année 2016-2017.

*Évaluation du partenariat de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur avec le monde économique pour l'insertion professionnelle des jeunes

L'Afdet, à l'initiative de son président Alain Cadix, a souhaité apporter sa collaboration à la mise en œuvre de comités locaux école-entreprise (clés), que l'association considère prépondérante quant au renforcement de la complémentarité entre le monde de la formation et le monde économique.



© DR

Cette excellente relation a fortement contribué à l'intégration de l'Afdet Gironde aux réunions des clés.

1er octobre 2018 : réunion académique des clés

• Point de situation

Le développement des clés sur l'académie de Bordeaux a débuté depuis septembre 2017.

9 sont constitués : clé Ribérac-Haut-Périgord (24), clé Excideuil (24), clé Bordeaux Rive-droite, clé des Jalles, clé mérygnacais (lire page suivante), clé Libourne, clé Parentis-Morcens, clé Albret-Confluent Lot-et-Garonne, clé des Gaves.

5 sont en projet de développement : clé du Médoc, clé du Pays Foyen, clé du Blayais-Pessac, clé Sud-Bassin - Arcachon La Teste -Gujan-Mestras, clé Le Teich.

• Présentation des clés

Chaque clé est autonome pour le

choix des actions à mener en fonction des enjeux de territoire. Des actions similaires sont menées, telles que des forums des métiers, préparations aux stages, semaine d'intégration, travail sur les attendus du comportement professionnel.

Un certain nombre d'actions innovantes sont mises en œuvre :

- création d'un club d'entreprises initiée par le clé, projet de FabLab, échanges autour des nouvelles technologies,
- challenge des clubs d'entreprises,
- expérimentation d'un StageLab,
- cartographie des différents types d'entreprises du territoire,
- projet de Startup Lycée, etc.

Les campus des métiers et des qualifications de l'académie sont partie prenante dans les clés. La semaine école-entreprise et la semaine de l'industrie sont les temps forts des actions dans les clés.

Alain SANCHEZ,
président Afdet Gironde

La définition d'un clé

Selon la circulaire n°2016-183, les clés sont créés au niveau infra-académique dans chaque bassin d'éducation et de formation.

« Outils de liaison entre les entreprises, les établissements scolaires et les acteurs économiques, les clés ont vocation à structurer opérationnellement la relation école-entreprise avec les dispositifs et notamment les pôles de stage et accentuer la visibilité des échanges entre l'École et le monde économique.

Les clés participent par ailleurs au traitement des sujets d'orientation, de formation et d'insertion propres aux bassins d'emplois en constituant une force de réflexion, de propositions et d'actions au plus près des acteurs locaux.

Ils développent dans ce cadre des relations permanentes et nourries avec le monde professionnel local (entreprises, secteur associatif, artisans, professions libérales, etc.).

Garantissant la constitution et la pérennisation d'un réseau de partenariats, le réseau académique des comités locaux école-entreprise est coordonné par le délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (dafpic) ou le délégué académique aux enseignements techniques (daet) en liaison avec le chef du service académique de l'information et de l'orientation (Csalo).

Ils associeront, chaque fois que cela se révèle pertinent, les établissements d'enseignement supérieur situés sur le territoire de l'académie. »